

**Commune de MONTAUROUX**

**Marché de Services**

**Marché à procédure adaptée**



## **RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)**

Marché Public n° 2017 - 001

Pouvoir Adjudicateur

Commune de MONTAUROUX

Hôtel de ville

Place du clos

83 440 MONTAUROUX

Tél. : 04 94 50 41 00 Télécopie : 04 94 50 41 10

Représenté par Monsieur le Maire

Objet du marché

*Nettoyage des Locaux*

*\* Ecole Maternelle "Les Cerisiers"*

*\* Ecole Elémentaire "Marcel Pagnol"*

Date et heure limites fixées pour la remise des offres

**Vendredi 15 septembre 2017 à 12 h 00**

# SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>1 - OBJET DE LA CONSULTATION .....</b>                                 | <b>3</b> |
| <b>2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION .....</b>                            | <b>3</b> |
| <b>2.1 - MODE DE LA CONSULTATION .....</b>                                | <b>3</b> |
| <b>2.2 - FORME JURIDIQUE DE LA CONSULTATION.....</b>                      | <b>3</b> |
| <b>2.3 - DISPOSITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES .....</b>                  | <b>3</b> |
| <b>2.4 - VISITE DES LOCAUX .....</b>                                      | <b>3</b> |
| <b>2.5 - MODIFICATION DE DÉTAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION .....</b>      | <b>4</b> |
| <b>2.6 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES .....</b>                           | <b>4</b> |
| <b>2.7 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION .....</b>                     | <b>4</b> |
| <b>2.8 - MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE .....</b> | <b>4</b> |
| <b>2.9 - NOMENCLATURE .....</b>   | <b>5</b> |
| <b>2.10 - VARIANTES ET PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES .....</b>  | <b>5</b> |
| <b>3 - PRÉSENTATION DES PLIS .....</b>                                    | <b>5</b> |
| <b>4 - JUGEMENT DES OFFRES .....</b>                                      | <b>6</b> |
| <b>5 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES .....</b>               | <b>7</b> |
| <b>6 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES .....</b>                           | <b>7</b> |

## **1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation concerne la prestation suivante :

### **OBJET DU MARCHE**

*Nettoyage des Locaux :*

*\* Ecole Maternelle "Les Cerisiers"*

*\* Ecole Élémentaire "Marcel Pagnol"*

## **DESCRIPTIF DU MARCHE - CARACTERISTIQUES**

Les travaux à exécuter par l'Entreprise sont les suivants :

Entretien des locaux des deux écoles comme décrit dans le CCTP

### **DUREE**

2 ans

### **LIEU D'EXECUTION**

Quartier le Puits

## **2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **2.1 - MODE DE LA CONSULTATION**

Marché passé selon une procédure adaptée conformément à l'Article 27 du Décret n° 2016-360.

### **2.2 - FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTION**

Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. Dans le cas de groupements conjoints, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

Le marché sera attribué à une entreprise unique ou un groupement d'entreprises conjoints ou solidaires.

### **2.3 - DISPOSITIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

Cf. CCTP

### **2.4 - VISITE DES LOCAUX**

Une visite des locaux est proposée aux candidats. Il sera nécessaire de prendre rendez-vous au préalable avec :

Mme Laurence DURAND, Adjointe aux Affaires Scolaires, au 04.94.50.41.00 ou 06.11.72.55.64  
Courriel : [laurence.durand@ville-montauroux.fr](mailto:laurence.durand@ville-montauroux.fr) ou M. Cyril SILVESTRO, au 06.70.79.06.52 ou 04.94.50.41.13.

## **2.5 - Modification de détail au dossier de consultation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ce délai court à compter de la date à laquelle les entreprises candidates ont reçu les modifications en cause apportées par le pouvoir adjudicateur.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **2.6 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres mentionnée sur la page de garde du présent règlement de consultation.

## **2.7 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation (liste des pièces à fournir au candidat par le pouvoir adjudicateur) comprend les documents suivants :

### **2.7.1 - Pièces particulières :**

Le règlement de la consultation (RC).

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Plan sommaire des locaux.

Attestation de visite.

### **2.7.2 - Pièces générales :**

Le CCAG/FCS : Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

## **2.8 - MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PAR VOIE ELECTRONIQUE**

### **Retrait du DCE**

Les candidats peuvent retirer le dossier de consultation par voie électronique à partir du site : <http://www.marches-securises.fr>

La transmission par voie électronique est autorisée.

### **Correspondance électronique**

L'adresse courriel indiquée dans le formulaire de retrait sera utilisée comme seule voie d'information des candidats sur les éventuelles modifications ou informations complémentaires survenant en cours de procédure. Il appartient au soumissionnaire de relever son courrier électronique sur une base régulière. La responsabilité de l'acheteur public ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps utile, ou s'il a fait un retrait anonyme.

Le soumissionnaire s'engage également à accepter la notification de rejet ou d'acceptation, par voie électronique, ou au choix de l'acheteur public, selon les procédés habituellement en cours, sous forme papier.

## **2.9. NOMENCLATURE**

SANS OBJET

### **2.10 – VARIANTES ET PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES**

Les candidats peuvent présenter une offre comportant des variantes par rapport aux spécifications précisées à l'article 2.3 ci-dessus.

La (les) variante(s) devra(ont) être proposée(s) avec l'offre de base.

### **3 – PRESENTATION DES PLIS**

Les candidats sont invités, afin de faciliter la lecture de leurs propositions, à distinguer au sein d'un pli unique la candidature et l'offre à l'aide de sous-chemises :

- une sous chemise portant la mention "candidature" et comportant les pièces relatives de la candidature
- une sous chemise portant la mention "offre" et comportant les pièces relatives à l'offre.

Ce dispositif ne constitue pas une obligation et son non-respect éventuel par un candidat ne sera pas sanctionné.

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

#### **3.1 Candidature**

Les candidats fourniront à l'appui de leur offre conformément à l'article 50 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- Pour les marchés publics de travaux, de services ou pour les marchés publics de fournitures comportant également des travaux de pose et d'installation ou des prestations de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ;
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

### **3.2 Offre**

- 1) Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) qui est à accepter sans modification, dûment complété, daté et signé ;
- 2) Le cas échéant, le ou les documents relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat : le pouvoir devra obligatoirement être joint à l'offre ;
- 3) Règlement de Consultation (RC)
- 4) Un mémoire justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations.

A ce document seront joints des documents explicatifs, notamment :

- Les descriptifs concernant les équipements et éventuellement les fiches techniques que l'entrepreneur mettra en œuvre,
- La description concernant la méthodologie et les moyens d'exécution envisagés,
- Une note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène et les conditions de travail sur le site,

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et chiffrée en euro (unité monétaire du marché).

Le pouvoir adjudicateur exige que les candidats joignent une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté, aux documents rédigés dans une autre langue.

### **4 - JUGEMENT DES OFFRES**

Après avoir vérifié la conformité du dossier remis et les capacités techniques, professionnelles et financières du candidat, le jugement des offres sera effectué à partir des critères pondérés suivants :

**- PRIX DES PRESTATIONS : 70 %**

**- VALEUR TECHNIQUE : 30 %**

#### **Jugement du prix :**

Les notes attribuées pour le critère prix seront calculées selon la formule suivante :

Note offre n = (montant de l'offre la moins disante / montant de l'offre n) x 20

#### **Jugement de la valeur technique :**

La valeur technique sera analysée pour être notée au regard d'un mémoire technique. Le barème de la cotation est le suivant :

0 à 5 : Offre inapproprié ou non conforme aux prescriptions du dossier de consultation ou de la réglementation.

5 à 10 : Peu explicité, offre insuffisante, offre présentant des lacunes techniques, de non-qualités, des incohérences ou des non-conformités par rapport à la solution.

10 à 15 : Offre moyenne présentant des imprécisions tout en restant une offre acceptable et conforme.

15 à 20 : Traité avec réflexion avancée et conforme au marché.

L'analyse des offres sera réalisée en affectant à ces notes les pondérations retenues en l'espèce.

## **Négociation**

Après réception et examen des offres, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats.

## **5 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, par tout moyen permettant de donner date certaine (soit par pli recommandé avec avis de réception postal, soit par dépôt contre récépissé), **avant la date indiquée sur la page de garde du présent règlement, avec la mention : « Nettoyage des Locaux des Ecoles "Les Cerisiers et Marcel Pagnol" - NE PAS OUVRIR »**

*En cas d'envoi postal, l'enveloppe extérieure porte l'adresse suivante :*

Commune de MONTAUROUX  
Hôtel de ville  
Place du clos  
83 440 MONTAUROUX

*Les offres pourront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :*

Commune de MONTAUROUX  
Hôtel de ville  
Place du clos  
83 440 MONTAUROUX  
tél. : 04 94 50 41 00 Télécopie : 04 94 50 41 10  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

***Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées en page de garde du présent règlement de consultation ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.***

## **6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

**Renseignements techniques :**

Correspondant :

Mme Laurence DURAND, Adjointe aux Affaires Scolaires, au 04.94.50.41.00 ou 06.11.72.55.64  
Courriel : [laurence.durand@ville-montauroux.fr](mailto:laurence.durand@ville-montauroux.fr)

**Renseignements administratifs :**

Correspondant :

M. le Maire

Commune de MONTAUROUX

Hôtel de ville

Place du clos

83 440 MONTAUROUX

Tél. : 04 94 50 41 00 Télécopie : 04 94 50 41 10

Une réponse sera alors adressée au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres, à toutes les entreprises ayant été destinataires du dossier.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de TOULON – 5, rue Jean Racine – BP 40510 -83041 TOULON Cedex 9 – Tél. 04.94.42.79.30 – Fax 04.94.42.79.89.

**Unité monétaire utilisée** : Euro.

**Langues pouvant être utilisées dans la candidature ou l'offre** : Français

*A* .....

*Le* .....

*Lu et Approuvé,  
Signature et cachet du (des) candidat(s)*